



## Assemblée Générale de l'UNSS - 1<sup>er</sup> juillet 2016

L'AG s'est réunie dans sa nouvelle composition (cf décret du 29/06/15, statuts de l'UNSS) le 1<sup>er</sup> juillet 2016.

**6 membres supplémentaires font leur entrée à l'AG** : 1 IA-IPR EPS ; 2 représentants des collectivités (1 pour les régions, 1 pour les départements) ; 1 représentant supplémentaire des fédérations de parents d'élèves (ce qui les porte à 3 - le 3<sup>ème</sup> siège étant attribué en fonction du résultat des élections des parents dans les CA d'EPL) et 2 élèves qui jusqu'à présent n'étaient pas représentés à l'AG UNSS. Le rapport est maintenu à l'équilibre entre les membres désignés par le MEN, le ministère chargé des sports, les collectivités et les représentants des organisations syndicales et des usagers.

**Une réorganisation de la représentation des personnels** en fonction des résultats aux élections professionnelles (82% pour le SNEP-FSU, un peu moins de 8% pour le Se-UNSA):

- 1 siège pour chacun des 2 syndicats les plus représentatifs des enseignants d'EPS (résultat des élections professionnelles).
- les 4 autres sont attribués en fonction de la représentativité obtenue

Ce qui donne désormais 5 sièges pour le SNEP-FSU et 1 siège pour le Se-UNSA

**Un siège pour le syndicat le plus représentatif des personnels de direction (présidents d'AS)** : 1 siège pour le SNPDEN-UNSA

Comme à l'accoutumée, le SNEP-FSU est intervenu pour faire une analyse critique du bilan d'activité (le Rapport Général), des budgets (réalisations 2015 et prévisions 2016 - le SNEP-FSU a déposé un amendement en faveur des LP qui a été rejeté (voir l'intervention sur le budget prévisionnel), et du nouveau plan national de développement (le PNDSS horizon 2020).

Pour en savoir plus, reportez-vous aux interventions du SNEP-FSU dans leur intégralité ainsi que les réponses que nous avons obtenues en séance.

[nathalie.francois@snepfusu.net](mailto:nathalie.francois@snepfusu.net)